

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annouces, la ligne : 20 c.

Reclames, — 30 c.

Faits divers, — 15 c.

RESERVES SONT FAITES.

Du droit de refuser la publication

des insertions reçues et même payées,

sans restitution dans ce dernier cas.

Et du droit de modifier la rédaction

des annonces.

Les articles communiqués

doivent être remis au bureau

du journal la veille de la reproduction,

avant midi.

Les manuscrits déposés ne

sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

Chez M. HAYAS-LAFITE et Co,

Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
 Un an, 10 francs.
 Six mois, 6 francs.
 Trois mois, 3 francs.
 En avance.
 Les abonnements partent du 1^{er} de chaque trimestre.
 Les annonces sont reçues au bureau du journal, place du Marché-Noir, n° 10.
 Les manuscrits doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

30 Avril 1878.

Chronique générale.

Il n'y avait encore à Versailles, hier, qu'un très-petit nombre de sénateurs et de députés présents.

Après avoir procédé au tirage au sort des bureaux, la Chambre des députés a discuté la proposition placée en tête de son ordre du jour, laquelle avait pour objet de rendre gratuite l'entrée de l'Exposition le dimanche.

Vingt-trois vérifications de pouvoirs se trouvent inscrites à la suite de cette proposition. On dit que le gouvernement est en instance auprès de M. Gambetta, pour qu'il emploie son influence sur les membres de la majorité, pour obtenir une prompte clôture de la session; mais on ne croit pas que la Chambre puisse se séparer avant d'avoir terminé toutes les vérifications. C'est, assure-t-on, l'opinion de M. le président Grévy.

On a distribué hier à la Chambre le budget des dépenses pour l'exercice 1879, des rapports sur le projet de loi relatif aux pensions de retraite des officiers de l'armée, sur la proposition de loi de MM. Follet et Pascal Duprat concernant la loi municipale, enfin sur la proposition de M. Talandier tendant à faire reconnaître la Marseillaise comme chant national.

Le Journal du Loiret publie les informations suivantes :

L'extrême gauche a, dit-on, le dessein de prolonger en mai la session de la Chambre. M. Gambetta, au contraire, voudrait que la Chambre se séparât après quelques jours de séance.

Il n'est pas vrai que M. Gambetta, pour cause de maladie ou de fatigue, ait l'intention de refuser la candidature de président dans la prochaine commission du budget.

M. Gambetta n'est ni si malade ni si fatigué qu'on l'a dit, et la fonction de président de la commission budgétaire est un pouvoir auquel il ne renoncera pas si aisément.

On affirme qu'un sénateur, appartenant au centre droit, a été remplacé comme maire par un illettré.

Les députés et sénateurs revenus de leurs départements citent un grand nombre de communes où les préfets ont choisi les maires dans la minorité, la majorité étant conservatrice.

On présume que, malgré le vœu des intransigeants, la Chambre ne siègera qu'une couple de semaines, comme le désire M. Gambetta.

Plusieurs des personnes les mieux informées dans le monde diplomatique affirment avec une assurance qui ne se dément pas que M. Gambetta a été non-seulement à Vienne, mais à Berlin, et qu'il a vu M. Andrássy et M. de Bismark.

La semaine dernière, M. le duc de Broglie se trouvait à dîner chez un haut personnage de la finance, et la conversation fut amenée sur les intentions manifestées par les républicains de faire poursuivre les anciens ministres. Alors M. de Broglie prit la parole, et, de manière à être entendu de tout le monde, il déclara qu'il mettait le gouvernement au défi de poursuivre les ministres du 16 mai.

Il y a vraiment de très-hauts fonctionnaires du gouvernement, des sous-secrétaires d'Etat, par exemple, qui ont bien peu de respect pour M. Gambetta.

Dans des conversations particulières, on traite ce grand citoyen, ce sauveur de la patrie, de clown de la République, de pitre de

la démocratie, et de bien autre chose encore, qui prouverait d'une manière bien nette que, si le chef des gauches est redouté, en revanche, il est peu estimé par ceux qui le connaissent le mieux.

Il paraît décidé aujourd'hui que le roi d'Italie ne viendra pas visiter l'Exposition.

Les mesures militaires qui sont prises en ce moment à Rome semblent annoncer que l'Italie se prépare à tout événement, et que le roi ne peut, dans cette situation, quitter sa capitale.

La sensation produite par les singuliers détails de l'affaire du Père Duchêne, journal intransigeant créé par les assassins de la femme Gillet, détails révélés par l'Assemblée nationale, éclairera-t-elle ce public toujours crédule, toujours prêt à se laisser prendre à l'appât grossier d'un titre révolutionnaire?

Sans la providentielle découverte des restes mutilés de la victime, le journal septembriseur serait en pleine exploitation, et les deux jeunes scélérats jouiraient en paix du fruit de leur crime en faisant admirer leur prose à cette foule de badauds et de déclassés pour qui les plus mauvais journaux seront toujours les meilleurs.

Que de sombres réflexions naissent de ce rapprochement ! Deux assassins, deux monstres, allaient entrer dans les rangs de la presse, et entreprendre la tâche de contribuer à l'éducation du peuple français.

Ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que les disciples n'auraient pas manqué à ces sinistres instituteurs !

Tout dernièrement, le correspondant parisien du Nord rappelait dans un de ses articles que la guerre de 1870 avait été entreprise par Napoléon III dans un but dynastique, et il ajoutait :

« Aujourd'hui on peut facilement démêler quelque chose d'analogue dans un certain groupe républicain, celui qui gravite autour de

M. Gambetta. En 1870, la cour, le château, comme on disait alors, poussait à la guerre en comptant sur l'Autriche et sur l'Italie. Je ne crois pas qu'aujourd'hui le groupe républicain dont je parle, qui n'est pas le gouvernement, mais qui est très-important à côté du gouvernement, pousse positivement à la guerre, — mais c'est une éventualité qu'il considère comme extrêmement probable. — Cette éventualité, il ne semble pas l'envisager comme périlleuse au point de vue français.

Les Tuileries se leurreraient de l'alliance austro-italienne; la République de la Chaussée-d'Antin, je le crains, fait fond de l'alliance anglaise, et se persuade que, la lutte s'engageant, si la neutralité française, à un moment bien choisi, se résout dans le sens anglais, elle en recueillera, lors du règlement final, un avantage qui sera le cadeau de nocces de la République, et qui assurera sans retour sa destinée et son prestige.

Cette similitude entre l'illusion impérialiste de 1869-70 et l'illusion actuelle d'une certaine fraction du républicanisme gouvernemental, me semble très-digne d'être notée. Les similitudes vont encore plus loin; cette nuance républicaine qui réunit, on le voit, ce qu'il y a de plus sérieux, de plus capable dans l'ancien parti républicain, semble convaincue, comme le fut l'empire, que le régime actuel a besoin pour se consolider d'acquiescer un certain prestige national.

Enfin, voici l'article de la Montags-Review :

Berlin, 19 avril.

L'Allemagne, en sa qualité de puissance médiatrice, s'abstiendra de tout parti pris. A Paris on voit se manifester des tendances à des formations d'alliances, dont le but se révélerait après l'Exposition. L'Allemagne doit donc plus que jamais se tenir sur ses gardes. Nous veillons, et ce qui le prouve, ce sont les dispositions prises le 15 de ce mois pour les manœuvres d'automne, dispositions qui comprennent une série de remarquables mesures de précautions pour l'Alsace-Lorraine.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VAL DORMANT

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

(Suite.)

Ichabod n'était pas moins fier de ses grâces à la danse que de sa supériorité dans l'art du chant.

Dès qu'il se mettait à danser, ses bras, ses jambes, sa tête, son nez, ses oreilles, toutes ses fibres s'agitaient, s'agitaient, se démenaient, s'élevaient de telle façon qu'on ne savait plus sur quel endroit de son corps reposer un regard. C'était un tourbillon de gestes à donner le vertige, une dislocation universelle de toutes les jointures à faire craindre de recevoir à travers le visage, si loin que l'on fût placé, un bras ou une jambe de cet enragé danseur. Aussi avait-il un succès inouï près d'une portion considérable de l'assemblée qui appréciait fort ce genre d'exercice, c'est-à-dire des nègres de tout âge, de toute origine, venus des fermes voisines, et formant, derrière le cercle des invités, des pyramides de figures luisantes, roulant le blanc de leurs grands yeux et montrant

en riant leurs doubles rangées d'ivoire d'une oreille à l'autre.

Katrina elle-même riait ou souriait au spectacle extraordinaire de cette agilité furibonde, tandis que Brom Brunt se tenait à l'écart et semblait dévoré par l'amour et la jalousie.

Quand la danse fut terminée, Ichabod fit le tour de la salle, pour recueillir les compliments qu'il croyait avoir si bien mérités; mais il dut éprouver quelque désappointement: les groupes de gens raisonnables, assis çà et là, parlaient de toute autre chose que de ses exploits.

Les uns causaient de la guerre contre les Anglais; un gros Hollandais à barbe bleue racontait qu'il avait presque pris une frégate anglaise avec un vieux canon de neuf livres qu'il tirait du haut d'un rempart de boue; malheureusement son canon s'était crevé à la sixième décharge.

Un vieux gentilhomme avait fort habilement mis à profit son talent en escrime, dans la bataille de Whitplains, en paraant avec une petite épée une nuée de boulets qu'il entendait siffler autour de sa lame, et dont un seul glissa sur la poignée ou il laissa sa trace.

Un autre groupe s'entretenait des visions du val Dormant, et Ichabod, séduit par ce sujet si fécond, oublia toutes ses prétentions à la louange publique pour écouter un petit fermier maigre, à nez pointu, qui devisait d'une voix gémissante à propos de cris

de douleur qu'il avait souvent entendus, disait-il, autour de l'arbre où le major André avait été fait prisonnier.

Il ajoutait que rien n'était plus triste au monde, sinon les profonds soupirs de la femme blanche ensevelie dans la neige, et qui, toutes les nuits du mois de décembre, s'élevaient de terre au carrefour des Bras-Rouges.

Tout intéressantes que fussent ces histoires, on en revenait toujours à parler de la légende favorite du val Dormant, celle du cavalier hessois.

Si vieux que fût déjà ce poème fantastique, il s'enrichissait sans cesse de quelque épisode nouveau.

Van-Flog, le forestier, avait rencontré dernièrement l'homme sans tête qui attachait son cheval à la tombe du cimetière; tremblant à cette rencontre imprévue, il s'était caché dans un angle de l'église, et il avait vu le Hessois remonter sur son cheval, descendre le sentier de la colline et traverser le petit pont de bois jeté sur le ruisseau.

Personne ne mit en doute le récit de Van-Flog, et l'on convint que de tout temps ce chemin, ombragé de saules pleureurs, et si triste même en plein jour, avait été une des promenades préférées par le cavalier sans tête.

Le vieux Rembracht, quoique peu crédule d'ordinaire, avoua qu'une nuit il avait aussi fait la rencontre du Hessois au bord de la forêt, qu'il

avait été obligé de monter en croupe derrière lui, et qu'il avait galopé ainsi de buisson en buisson, de colline en colline, jusqu'au pont de bois, où le malin esprit, s'étant transformé tout à coup en squelette, l'avait jeté dans le ruisseau et s'était enlevé vers les sommets des arbres au milieu d'un éclat de tonnerre.

Brom Brunt, qui venait de s'arrêter près du narrateur, prit en ce moment la parole avec autorité, déclara qu'il tenait cette aventure du vieux Rembracht pour la vérité même, et raconta que, quant à lui, revenant une nuit du village de Sing-Sing, il avait barré la route au soldat nocturne, et lui avait offert de courir avec lui, en pariant un bol de punch.

Le Hessois avait accepté; Darevil était parvenu à dépasser le cheval fantôme, et avait fait le tour de toute la vallée; mais, précisément au bout du pont de l'église, le Hessois, honteux de sa défaite, avait disparu dans un éclair de feu.

Pendant que l'on s'entretenait de ces apparitions, les lumières s'étaient éteintes l'une après l'autre.

Les figures n'étaient plus éclairées que d'instants en instants par les rapides lueurs des pipes embrasées; les voix étaient devenues insensiblement plus lentes et plus basses.

Ichabod attentif, muet, plongé dans une méditation profonde, n'entendait plus que vaguement ce qu'on disait encore de l'homme sans

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les documents dont la gravité ne saurait échapper à tout esprit perspicace. M. Gambetta s'agit pour donner à la République un prestige qui lui manque. L'Exposition a été entreprise dans ce même but; il était téméraire, dans l'état de crise que traversait l'Europe, d'organiser une Exposition universelle; le parti républicain l'a cependant fait. Mais l'éclat de cette Exposition sera singulièrement amoindri par les événements d'Orient; alors M. Gambetta se retourne d'un autre côté, et ne craint pas de demander à la guerre « le cadeau de noces de la République. »

Il y a là un fait des plus graves, et les ministres responsables ne sauraient méconnaître la portée des avertissements que les cabinets étrangers lui donnent par la voie de journaux autorisés.

3,800 MECONTENTES.

On lit dans le *Peuple*, de Marseille :

« Désire-t-on savoir combien de demandes d'emploi ont été déposées à la mairie? »

» 3,800... N'oubliez pas les zéros, cher lecteur; ce n'est ni trente-huit, ni trois cent quatre-vingts, c'est bel et bien trois mille huit cents!...

» Voilà une jolie fournée de mécontents, qui convoqueront peut-être une deuxième réunion comme celle d'hier, et, sous prétexte de fidélité au programme, sans rechercher si tel conseiller ou tel autre est pour quelque chose dans le rejet de leurs demandes, s'empresseront de déclarer que le maire de Marseille a démerité de la patrie! »

Comment faire pour donner à manger à tous ces affamés? En temps de République, un maire de grande ville est vraiment bien à plaindre: pauvre M. Maglione!

LETTRÉ ENCYCLIQUE

Notre Très-Saint-Père le Pape LÉON XIII.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

A peine élevé, par un impénétrable dessein de Dieu et sans le mériter, au faite de la Dignité Apostolique, Nous Nous sommes senti poussé par un vif désir et par une sorte de nécessité à Nous adresser à vous par lettre, non-seulement pour vous manifester les sentiments de Notre profonde affection, mais encore pour remplir auprès de vous les devoirs de la charge que Dieu Nous a confiée en vous encourageant, vous, qui avez été appelés à partager Notre sollicitude, à soutenir avec Nous la lutte des temps actuels pour l'Eglise de Dieu et le salut des âmes.

Dès les premiers instants, en effet, de Notre Pontificat, ce qui s'offre à Nos regards, c'est le triste spectacle des maux qui accablent de toutes parts le genre humain: Nous voyons cette subversion si étendue de ces vérités suprêmes qui sont comme les fondements sur lesquels s'appuie l'état de la so-

ciété humaine; cette audace des esprits qui ne peuvent supporter aucune autorité légitime; cette cause perpétuelle de dissensions d'où naissent les querelles intestines et les cruelles et sanglantes guerres; le mépris des lois qui règlent les mœurs et protègent la justice; l'insatiable cupidité des choses qui passent et l'oubli des choses éternelles poussés l'un et l'autre jusqu'à cette fureur insensée qui pousse tant de malheureux à oser, à chaque instant, porter sur eux-mêmes des mains violentes; Nous voyons encore l'administration inconsidérée, la profusion, la malversation des deniers publics; comme aussi l'impudence de ceux qui commettent les plus grandes trahisons pour se donner l'apparence de champions de la liberté et de tout droit; enfin Nous voyons cette sorte de peste meurtrière qui coule intérieurement dans les membres de la société humaine, ne la laisse point reposer et lui présage de nouvelles révolutions et de funestes résultats.

Or, Nous sommes convaincu que ces maux ont leur principale cause dans le mépris et le rejet de cette sainte et très-auguste autorité de l'Eglise qui gouverne le genre humain au nom de Dieu, et qui est le garant et l'appui de toute autorité légitime. Les ennemis de l'ordre public ont parfaitement compris cela; et voilà pourquoi ils ont pensé que rien n'était plus propre à renverser les fondements de la société que d'attaquer opiniâtement l'Eglise de Dieu, de la rendre odieuse et haïssable par de honteuses calomnies, en la représentant comme l'ennemie de la vraie civilisation, d'affaiblir sa force et son autorité par des blessures toujours nouvelles, et d'abattre le pouvoir suprême du Pontife Romain, qui est ici-bas le gardien et le défenseur des règles immuables du bien et du juste. De là donc sont sorties ces lois qui ébranlent la divine constitution de l'Eglise catholique et dont Nous avons à déplorer la promulgation dans la plupart des pays; de là ont découlé et le mépris du pouvoir épiscopal, et les entraves mises à l'exercice du ministère ecclésiastique, et la dispersion des Ordres religieux, et la confiscation et la vente à l'encan des biens qui servaient à entretenir les ministres de l'Eglise et les pauvres; de là encore ce résultat que les institutions publiques consacrées à la charité et à la bienfaisance ont été soustraites à la salutaire direction de l'Eglise; de là cette liberté effrénée et perverse de tout enseigner et de tout publier, quand au contraire on viole et on opprime en toute manière le droit de l'Eglise d'instruire et d'élever la jeunesse.

C'est là aussi ce qu'on a eu en vue en s'emparant du pouvoir temporel que la divine Providence avait accordé depuis de longs siècles au Pontife Romain pour qu'il pût user librement et sans entraves, pour le salut éternel des peuples, du pouvoir que Jésus-Christ lui a conféré.

Si Nous avons rappelé cette funeste multitude de maux, Vénérables Frères, ce n'est pas pour augmenter la tristesse qu'un si déplorable état de choses fait naître en vous par lui-même; mais c'est parce que Nous comprenons qu'à la vue de cette masse de maux vous reconnaîtrez surtout combien est

grande la gravité des choses qui réclament Notre ministère et Notre zèle, et avec quel soin assidu Nous devons travailler à défendre et à garantir de toutes Nos forces l'Eglise de Jésus-Christ et la dignité de ce Siège Apostolique attaqués par tant de calomnies, surtout dans les temps pervers où nous vivons.

Il est bien clair et évident, Vénérables Frères, que la cause de la civilisation manque de fondements solides si elle ne s'appuie pas sur les principes éternels de la vérité et sur les lois immuables du droit et de la justice, si un amour sincère n'unit entre elles les volontés des hommes et ne règle heureusement la distinction et les motifs de leurs devoirs réciproques. Or, qui oserait le nier? N'est-ce pas l'Eglise qui, en prêchant l'Evangile parmi les nations, a fait briller la lumière de la vérité au milieu des peuples sauvages et imbus de superstitions honteuses et qui les a ramenés à la connaissance du divin Auteur de toutes choses et au respect d'eux-mêmes? N'est-ce pas l'Eglise qui, faisant disparaître la calamité de l'esclavage, a rappelé les hommes à la dignité de leur très-noble nature? N'est-ce pas elle qui, en déployant sur toutes les plages de la terre l'étendard de la rédemption, en attirant à elle les sciences et les arts ou en les couvrant de sa protection, qui, par ses excellentes institutions de charité où toutes les misères trouvent leur soulagement, par ses fondations et par les dépôts dont elle a accepté la garde, a partout civilisé dans ses mœurs privées et publiques le genre humain, l'a relevé de sa misère et l'a formé, avec toute sorte de soins, à un genre de vie conforme à la dignité et à l'espérance humaines? Et maintenant, si un homme d'un esprit sain compare l'époque où nous vivons, si hostile à la Religion et à l'Eglise de Jésus-Christ, avec ces temps si heureux où l'Eglise était honorée par les peuples comme une Mère, il se convaincra entièrement que notre époque pleine de troubles et de destructions se précipite tout droit et rapidement à sa perte, et que ces temps-là ont été d'autant plus florissants en excellentes institutions, en tranquillité de la vie, en richesses et en prospérité, que les peuples se sont montrés plus soumis au gouvernement de l'Eglise et plus observateurs de ses lois. Que si les biens nombreux que nous venons de rappeler et qui ont dû leur naissance au ministère de l'Eglise et à son influence salutaire sont vraiment des ouvrages et des gloires de la civilisation humaine, il s'en faut donc de beaucoup que l'Eglise de Jésus-Christ abhorre la civilisation et la repousse, puisque c'est à elle, au contraire, qu'elle croit que revient entièrement l'honneur d'avoir été sa nourrice, sa maîtresse et sa mère.

Bien plus, cette sorte de civilisation qui répugne, au contraire, aux saintes doctrines et aux lois de l'Eglise, n'est autre chose qu'une feinte civilisation et doit être considérée comme un vain nom sans réalité. C'est là une vérité dont nous fournissons une preuve manifeste ces peuples qui n'ont pas vu briller la lumière de l'Evangile; dans leur vie, on a pu apercevoir quelques faux dehors d'une éducation plus cultivée, mais

les vrais et solides biens de la civilisation n'y ont pas prospéré.

Il ne faut point, en effet, considérer comme une perfection de la vie humaine tout pouvoir légitime; et on ne doit pas saluer du nom de liberté celle qui a pour cortège honteux et misérable la propagation effrénée et des méfaits et l'oppression des crimes et des erreurs, le libre assouvissement des cupidités perverses, l'impunité des crimes et des méfaits de toute classe. Ce sont là des principes erronés, pervers et faux; ils ne sauraient donc assurément avoir la force de faire prospérer, car le péché fait les hommes misérables; il devient, au contraire, absolument inévitable qu'après avoir corrompu les esprits et les cœurs, ces principes, par leur propre poids, précipitent les peuples dans toute sorte de malheurs, qu'ils renversent tout ordre légitime et conduisent ainsi plus tôt ou plus tard la situation et la tranquillité publiques à leur dernière perte.

Si on contemple, au contraire, les œuvres du Pontificat Romain, que peut-il y avoir de plus inique que de nier combien les Pontifes Romains ont noblement et bien mérité de toute la société civile? (A suivre.)

AFFAIRES D'ORIENT.

Sous ce titre, on lit dans l'Assemblée nationale:

« La guerre est rallumée dans la Thessalie entre les Russes et les musulmans, et les Russes semblent craindre que les ordres venus de Constantinople pour maintenir la paix signée soient impuissants à mettre un terme à la levée de boucliers qui pourrait, peut-être bientôt, s'étendre sur toute la ligne de l'occupation russe pour aller rejoindre les soldats et les marins de l'intervention anglaise. »

« Dès que les Anglais auront commencé les hostilités, il faut s'attendre à un soulèvement général des Turcs; ou plutôt à une formidable prise d'armes que le sultan ne pourrait empêcher sans exposer sa vie et sa couronne. »

« A Batoum et à Trébizonde, en Asie, les ordres des ministres turcs ne sont pas même exécutés en faveur des Russes, et les populations de ces villes et des campagnes qui les entourent s'arment pour résister aux Russes. »

« Nous l'avons dit plusieurs fois, la rupture de la paix se fera d'elle-même sans aucune des formes usitées; c'est à coups de canon que sera déchirée la capitulation de San-Stefano; c'est par des échanges de balles et de boulets que l'Europe apprendra la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la Russie. »

« En attendant, et pour faciliter, de part et d'autre, les préparatifs de guerre, on continue l'échange de protocoles, que l'on sait ne devoir conduire, en ce moment, à aucune solution pacifique. »

« C'est en vain que l'on cherche des solutions à Berlin et à Vienne, c'est en vain que l'on fait semblant d'en proposer à Saint-Petersbourg. »

« Le conflit ne sera pas évité, et la Russie se fait si peu d'illusions qu'elle se prépare avec la plus grande activité à soutenir la lutte et à diminuer le mal que pourront lui faire les flottes britanniques. »

« Le czar ne pourrait céder en ce moment sans compromettre sa popularité, sans même risquer sa couronne. »

« L'Angleterre ne peut plus reculer. »

« Comment donc espérer la paix? »

L'ONCLE ET LE NEVEU.

« Je défendrai mon neveu le czar, même par les armes, » s'écriait naguère le vieux roi de Prusse, devenu empereur d'Allemagne par la grâce de Dieu et de son neveu. Comme les sentiments de l'oncle de Berlin sont partagés par le neveu de Saint-Petersbourg, il s'ensuit nécessairement que les deux ne font qu'un, et que, si la Russie demande qu'on s'en rapporte à l'arbitrage de l'empereur d'Allemagne, c'est absolument comme si elle demandait que la question d'Orient fût jugée par S. M. l'empereur de toutes les Russies.

Ce qui est incroyable, c'est que ce touchant accord des deux potentats soit accepté

tête et du pont de bois.

Il rêvait tout éveillé, et ce qu'on racontait, il le voyait.

Insensiblement tous les bruits de la fête cessèrent dans la maison de Van-Tassel.

Les vieux fermiers firent asseoir leurs familles dans les lourds fourgons.

Quelques demoiselles montèrent à cheval escortées par leurs frères ou leurs fiancés.

Bientôt le silence ne fut plus troublé que par quelques lointains éclats de rire mêlés aux retentissements du sabot des chevaux heurtant les cailloux et au sourd roulement des roues.

Enfin les plus faibles sons se perdirent dans la nuit.

Un seul des invités n'avait pas encore franchi le seuil de la porte. Ichabod avait sollicité de Katrina quelques minutes d'entretien.

Qu'osa-t-il lui dire? Qu'osa-t-elle répondre?

Il serait téméraire de rien affirmer; mais quand Ichabod sortit, son visage ne brillait plus de fierté et d'espoir.

Sans doute la jeune coquette avait rudement malmené ses pauvres illusions.

Le malheureux maître d'école avait l'air d'un soleil dont une éclipse vient d'enlever tous les rayons: ses oreilles tombaient à droite et à gauche; ses grands yeux étaient ternes; son front était incliné à la hauteur où s'élevait d'or-

dinaire son menton.

Katrina lui avait-elle nettement avoué que si elle l'avait laissé se repaître de chimères, elle n'avait eu d'autre but que d'exciter la jalousie de Brom Brunt?

Avait-elle eu le cruel courage de lui faire comprendre qu'il était un sot de s'être imaginé qu'on pût aimer un personnage de son espèce, si laid, si gourmand et si lâche, si prétentieux et si ridicule?

Assurément quelques paroles de cette nature peu agréable bourdonnaient autour de la tête d'Ichabod Crane, tandis qu'il pressait du talon les flancs de sa rosse rétive; car il avait vraiment plutôt l'air d'un voleur de poulailler que du héros triomphant d'une aventure d'amour.

Le paysage avait changé: Ichabod n'admirait plus ni les vergers, ni les moissons, ni les bois, ni le fleuve, ni le ciel; tout était sombre autour de lui.

Les eaux du Tampan-Zee, si brillantes peu d'heures auparavant, étaient huileuses et plombées.

Le vaisseau à l'ancre lui faisait l'effet d'un spectre.

Plus de chants d'oiseaux: de loin en loin l'aboiement lugubre d'un chien de garde ou le cri strident d'un pauvre oiseau surpris par un ennemi invisible.

Quel moment eût été plus favorable pour se délecter dans les souvenirs des apparitions et des sortilèges qui avaient si souvent ému et charmé l'imagination d'Ichabod!

Mais, chose étrange! dans la disposition d'esprit où il était alors, le malencontreux magister ne trouvait plus aucun plaisir à toute cette poésie du démon.

Il la trouvait au contraire maussade, inopportune, il eût bien voulu la chasser loin de lui.

C'est ce qu'il essayait vainement.

Il éprouvait un certain frissonnement qui commençait à lui faire claquer les dents et qui faillit les lui briser quand il approcha d'un chêne célèbre dans le pays, géant de tous les arbres qui l'entouraient, et dont les tiges tortueuses et fantastiques eussent été assez grosses pour former des troncs ordinaires.

Cet arbre était précisément celui qui avait été témoin de l'histoire tragique du major André.

Ichabod fouetta son cheval en sifflant: horreur! l'arbre lui renvoya son sifflement à travers les branches.

Quelque chose de blanc apparut au milieu du tronc.

Ichabod ferma les yeux.

(A suivre.)

par les autres puissances qui, jalouses l'une de l'autre, facilitent par leur silence l'union des deux empires du Nord au lieu de la neutraliser en s'unissant contre elle.

L'Autriche surtout a tout intérêt à contre-balancer par des alliances la prédominance du nouvel empire germanique dont elle sera la première victime.

L'occasion qui s'offre à elle en ce moment est providentielle. Saura-t-elle en profiter ?

Dans les cercles politiques de Vienne, on continue à envisager la situation comme extrêmement grave, et les espérances d'une réussite de la médiation ne sont rien moins qu'exagérées.

Loin de céder aux sollicitations de l'Allemagne, lord Beaconsfield est résolu plus que jamais à repousser toute combinaison qui aurait pour but d'éloigner la discussion totale du traité de San-Stefano, et à sion totale du soulèvement des musulmans dans la Bulgarie. Le général Ignatieff dans la Bulgarie. Le général Ignatieff accuse M. Bayard d'avoir en secret excité ces peuples à la rébellion.

Les rapports entre les Russes et les Roumains semblent s'envenimer de jour en jour.

Le prince Charles de Roumanie va transférer incessamment le siège du gouvernement à Turn-Severin. Le cabinet russe n'ayant pas pris en considération les représentations faites par le prince régnant, au sujet de la Roumanie, l'agent roumain à Saint-Petersbourg quitte, en conséquence, la capitale russe.

Toutes les relations avec la Russie doivent être rompues.

Les choses se gâtent décidément entre la Grande-Bretagne et la Suède. Lord Salisbury a envoyé au ministère britannique à Stockholm des instructions pour demander au gouvernement suédois des explications sur l'armement excessif des forts sur la Baltique.

Saint-Petersbourg, 29 avril.

Le prince Gortschakoff ne s'est pas encore levé hier, néanmoins le mieux continue.

L'intention attribuée à l'Angleterre d'envoyer une flotte dans la mer Baltique a jeté beaucoup de froid dans les négociations.

L'Allemagne et la Russie ont résolu d'inviter le Danemark à ne permettre le passage du Sund à aucun navire de guerre étranger.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Enfin, nous avons une municipalité. Hier, l'Officiel l'a publiée telle que tout Saumur la connaissait depuis longtemps.

Ont été nommés :

Maire, M. LECOY, GEORGES; adjoints, MM. BODIN, BEAU, et ABELLARD, EMILE.

La municipalité de Vihiers est ainsi composée :

M. Granry, Séraphin, maire; M. Olivier, Jean, adjoint.

Hier, vers 2 heures de l'après-midi, M. le docteur Renou était appelé auprès d'une dame X., de notre ville, laquelle avait cherché à mettre fin à ses jours avec du charbon en combustion.

Ce cas a présenté des phénomènes assez singuliers et qui ont vivement intrigué les témoins.

M^{lle} X. a dû allumer son charbon, placé dans un grand plat, dimanche soir entre 8 et 9 heures; elle avait pris soin d'obstruer avec un linge roulé l'air pouvant passer sous la porte, puis elle s'était couchée, en attendant la mort sur un lit élevé plus que d'ordinaire.

Le charbon ne s'est consumé qu'à demi; l'acide carbonique a dû former une couche assez dense dans la partie inférieure, pour éteindre le feu, tandis que dans les couches supérieures, à la hauteur du lit, l'air était mélangé d'acide carbonique en proportions suffisantes pour déterminer l'asphyxie, mais trop faibles cependant pour amener la mort. C'était le renouvellement du phénomène de la grotte du Chien, près de Naples.

La cheminée n'était pas bouchée et elle a dû servir au renouvellement de l'air ainsi que la fenêtre qui ne ferme pas très-hermétiquement. Toutes ces circonstances ont empêché la mort, mais ont tenu pendant quinze

heures la dame X. dans d'atroces souffrances.

Ses voisins ont été mis en éveil par son râle. En ouvrant sa porte, ils l'ont trouvée sans connaissance, la figure toute noire, et le corps déjà marbré.

M. le docteur Renou espère bien la ramener entièrement à la vie.

Vivy. — Il y a deux mois environ, par une nuit complètement noire, le sieur Mercier, cultivateur aux Saudières, commune de Vivy, entendit des aboiements de chiens dans sa cour. Il sortit et trouva son chien aux prises avec un autre dont il ne put déterminer l'espèce ni la couleur. Armé d'un bâton, il les sépara, mais l'animal inconnu le mordit profondément à la main.

Mercier a été soigné par M. Catterneau, docteur-médecin à Longué, et a été cinq semaines sans pouvoir travailler. Le mercredi 24 avril, il semblait guéri, et reprenait sa charrue; mais, à la fin de la journée, il ressentit un engourdissement violent dans le bras, et dut appeler son docteur. M. Catterneau crut reconnaître un cas d'hydrophobie et se fit assister de son confrère, M. Chailou. Mais, malgré leurs soins, Mercier succomba vendredi soir, vers 4 heures.

On annonce le mariage de M^{lle} Louise de Rochebouvét, fille de l'ancien ministre de la guerre, avec M. de Robineau, l'un des plus riches propriétaires de l'Anjou.

Les nouvelles cartes postales seront mises en circulation à partir du 1^{er} mai. Le timbre-poste sera remplacé par une empreinte obtenue au moyen d'un tampon, qui indiquera l'oblitération de la carte. Par suite de cette mesure, la commande de 25 millions de cartes postales a été retirée.

Les nouvelles cartes coûteront indistinctement 10 centimes pour Paris et pour les départements.

ECHANGE DES TIMBRES DE 25 CENTIMES.

Le Journal officiel a publié la note suivante :

« Le public est informé qu'à partir du 1^{er} mai prochain, les timbres-poste à 25 centimes (couleur bleue) seront échangés dans tous les bureaux de poste, pour la valeur qu'ils représentent, contre des timbres de catégories courantes.

» Dans aucun cas, le remboursement en numéraire du prix de ces timbres ne pourra être réclamé.

» En attendant la mise en circulation d'un timbre à 15 centimes (couleur bleue), les timbres à 15 centimes de la couleur actuelle seront débités jusqu'à complet épuisement du stock existant dans les magasins de l'administration (deux mois environ).

» L'émission d'un timbre à 3 centimes et d'un timbre à 35 centimes destinés à satisfaire aux taxes nouvelles, résultant de la réforme postale, aura lieu très-prochainement.

M. Bellin, procureur de la République au Mans, est nommé procureur de la République à Angers, en remplacement de M. Morançais.

C'est M. le général Melon qui doit inspecter le 5^e arrondissement de gendarmerie, dans lequel se trouve compris le département de Maine-et-Loire.

Dans les audiences des 12 et 13 avril, le tribunal correctionnel d'Angers a condamné, à des amendes variant de 25 à 150 francs, treize faillis non réhabilités, inscrits sur la liste électorale d'Angers, qui ont voté aux dernières élections municipales.

La femme Demay, d'Angers, impliquée dans l'affaire de la rue Poliveau, a été dirigée dimanche soir sur Paris.

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS.

Nous avons dit hier quelques mots sur la journée de samedi. Voici quelques nouveaux renseignements :

Il y avait, comme toujours, nombreuse société. Dans la tribune d'honneur, on voyait M^{re} le duc Nemours, son fils le duc d'Alençon et le général Borel, ministre de la guerre.

A quatre heures, ont commencé les cour-

ses au galop pour chevaux de tout âge et de toutes nationalités.

Sur trente-cinq chevaux qui ont couru, trois seulement ont refusé de sauter.

Ce ne sont pas toujours les gentlemen qui remportent les prix qui ont le plus de succès auprès de la foule, qui ne pointe pas les fautes et ne s'enflamme que pour les beaux cavaliers et l'allure brillante des chevaux.

Ainsi, en outre de M. de Cahouët qui, sur six prix, en a remporté trois pour sa part, le succès a été aussi pour M. de Seroux, qui a été applaudi pour la belle façon dont il a franchi les obstacles.

Les retardataires qui restent pour assister à la course fantaisiste pour amateurs, qui termine chaque journée, se sont beaucoup amusés. Un éleveur du Calvados, qui montait un petit poney bai-brun, a voulu sauter la rivière; mais le petit poney a préféré s'arrêter au bord et précipiter son cavalier dedans, ce qui a fait le bonheur de tous les spectateurs.

Hier et aujourd'hui mardi sont les deux derniers jours du concours hippique.

Chaque année, le concours se terminait par un brillant carrousel. Cette année, le ministre de la guerre a refusé aux officiers et sous-officiers l'autorisation nécessaire, ne voulant pas que l'armée se donne en spectacle. On se demande alors pourquoi M. le ministre de la guerre autorise des officiers et sous-officiers à concourir dans les courses d'obstacle qui ont eu lieu ces jours-ci et qui ont attiré tant de monde, et ont été pour l'armée l'occasion de tant de triomphes.

On lit dans la Gazette de Bretagne :

Dans la nuit du 19 au 20 mars dernier, une bande de sept à huit étudiants en médecine parcourait les places et les rues de Rennes, démolissant ici un water-closet; là, une fontaine publique dont ils emportaient les boulons; plus loin, faisant dégringoler les stores de magasin sous les galeries Méret.

Des agents de police, avertis par le bruit insolite qui se produit, arrivent promptement; mais le groupe des carabins se disperse comme une volée d'oiseaux à la vue des chasseurs.

Cependant, un des étudiants démolisseurs, du nom de Contin, natif de Vouziers (Ardennes), est atteint; un boulon appartenant à la fontaine publique de la rue Saint-Malo, est trouvé dans sa poche, et il est forcé de convenir avoir participé à la dégradation des monuments publics et des stores de la galerie Méret.

M. le commissaire du 2^e arrondissement dit qu'un exemple est nécessaire. Chaque année, ce genre de plaisirs coûte à la ville de Rennes une somme assez ronde de 4,500 à 2,000 fr., et le plus souvent les délinquants étant jeunes et lestes, échappent aux poursuites de la police.

Le tribunal correctionnel de Rennes inflige une amende de 200 francs, plus les frais de la procédure, à l'étudiant Contin.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 28 avril 1878.

Versements de 96 déposants (19 nouveaux), 17,328 fr. 58 c.

Remboursements, 4,284 fr. 99 c.

Publications de mariage.

Joseph Inconnu, domestique (veuf), de Saumur, et Julienne Renou, couturière, même ville.

Louis Jousset, ouvrier boulanger, de Saumur, et Augustine-Jeanne Ribou, cuisinière, même ville.

Faits divers.

On annonce la mort de deux célébrités très-connues, mais à des titres divers, du public parisien :

1^o Charles Auzières, né à Tours en 1813. Ses parents, d'origine toulousaine, vinrent en 1833 à Paris, où ils s'établirent bijoutiers.

Charles Auzières, arrivé dans la capitale, se mit à la recherche des grandes affaires. Il était très-intelligent et ne tarda pas à gagner beaucoup d'argent. Il lui est arrivé parfois de toucher d'un seul coup, et comme commission, 450 et 200,000 francs.

Mais il dépensait son argent avec plus de facilité qu'il ne le gagnait. Le cœur sur la main, il ne savait pas refuser. Un jour qu'il avait touché 45,000 fr. en billets de banque, il emmena des amis dîner dans un grand

café du boulevard. Au moment de sortir, il fut obligé d'emprunter 5 francs au comptoir pour prendre une voiture; il avait distribué ses 45,000 francs à ses amis.

Auzières était un buveur d'absinthe effréné. Ses amis ont calculé que depuis quarante ans il avait dit absorber une moyenne de deux cents litres d'absinthe par an.

La guerre de 1870 lui avait porté un grand préjudice. Il avait perdu de vue tous ses anciens clients et tous ses emprunteurs. Aussi est-il mort dans la plus profonde misère, à l'hôpital de la Charité. Aucun de ceux auxquels Auzières avait rendu service n'est venu, sur son lit de douleur, lui porter le moindre secours : *O tempora, o mores!*

2^o La seconde personne morte est une célébrité de la rue. La marchande de gâteaux bien connue des habitants du faubourg du Temple, sous le sobriquet de la mère Brioché, est morte subitement lundi, dans son petit logement, rue des Trois-Bornes, 15.

Cette femme était une ancienne actrice, M^{me} R..., qui eut une certaine célébrité en 1842 et 1843, et jusqu'en 1850, sur les scènes de l'Ambigu, du Théâtre-Historique, etc.

Elle était séparée de son mari qui lui faisait une petite rente; mais elle se disait dans la plus extrême misère et sollicitait continuellement les secours de ses voisins. Elle recueillait même des restes de pain et de vieilles nippes.

On a trouvé chez elle, après son décès, enfouie dans plusieurs endroits, une somme de 12,000 fr. en or et en pièces de 5 fr. en argent, plus un litre de rente de 200 fr.

Il est deux heures du matin. Baptiste, vieux serviteur dévoué, s'est endormi devant le feu, attendant son maître. Ce dernier rentre, aperçoit son domestique et va doucement se mettre au lit sans le réveiller.

Au bout d'une minute, Baptiste ouvre les yeux, s'étire, regarde la pendule et s'écrie :

— Mais il ne rentrera donc pas, ce vieux serin-là ?

Une voix lui répond du fond de l'alcôve :

— Baptiste, vous pouvez aller vous coucher, le vieux serin est rentré ?

Dialogue entre un Marseillais et un Parisien.

— Savez-vous, mon bon, qui a pris Alger ?

— C'est l'armée française.

— Eh ! non, troune de l'air ! Ce sont les Marseillais. Il y avait bien quelques Parisiens... mais ils étaient dans la musique.

Marché de Saumur du 27 avril.

Froment (Ph.) 77	25 25	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité. 74	24 18	Huile de lin.	50	—
Seigle 75	14 50	Graine tréfle	50	—
Orge 65	15 50	— luzerne	50	—
Avoine bar. 50	11	Foin (dr. c.)	780	60
Fèves 75	15 50	Luzerne	780	50
Pois blancs. 80	46	Paille	780	30
— rouges. 80	39	Amandes	50	—
Graine de lin. 70	—	Cire jaune.	50	—
Farine, culas. 157	—	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza 65	—	qualité (52 k. 500)	49	—
Chenevis 50	24	2 ^e	44	—
Huile de noix. 50	90	3 ^e	40	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{re} qualité » à »
Id. 1877.	2 ^e id. » à 60
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{re} id. » à 50
Id. 1877.	2 ^e id. » à 45
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{re} id. » à 60
Id. 1877.	2 ^e id. » à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{re} id. » à 50
Id. 1877.	2 ^e id. » à 45
La Vienne, 1877.	1 ^{re} id. » à 45

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1877.	1 ^{re} qualité » à 95
Id. 1877.	2 ^e id. » à 90
Champigny, 1877.	1 ^{re} qualité » à 110
Id. 1877.	2 ^e id. » à 100
Id. 1877.	1 ^{re} id. » à 100
Id. 1877.	2 ^e id. » à 95
Yarrains, 1877.	1 ^{re} qualité » à 85
Id. 1877.	2 ^e id. » à 80
Bourgueil, 1877.	1 ^{re} qualité » à 110
Id. 1877.	2 ^e id. » à 100
Id. 1877.	1 ^{re} id. » à 100
Id. 1877.	2 ^e id. » à 95
Restigné 1877.	1 ^{re} id. » à 90
Id. 1877.	2 ^e id. » à 85
Chinon, 1877.	1 ^{re} id. » à 110
Id. 1877.	2 ^e id. » à 95
Id. 1877.	1 ^{re} id. » à 95
Id. 1877.	2 ^e id. » à 90

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL 1878.																	
Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse Baisse.			Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse Baisse.		
3 %	72	50	25			Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	635	10			Canal de Suez	723	50	2	50		
4 1/2 %	109					Soc. gén. de Crédit Industriel et					Credit Mobilier esp.	543	50	12	50		
5 %	109	75	25			comm., 125 fr. p.	860				Société autrichienne	414	80				
Obligations du Trésor, 1. payé	495					Credit Foncier d'Autriche	500				OBLIGATIONS.						
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240					Charentes, 500 fr. t. p.	78	50	60		Orléans	344					
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	501	95				Est	660		1	25	Paris-Lyon-Méditerranée	341	25				
1865, 4 %	517					Paris-Lyon-Méditerranée	680				Nord	339	50				
1869, 3 %	397					Midi	803				Ouest	339	75				
1871, 3 %	390					Nord	842	50	2	50	Midi	339	50				
1876, 4 %	303	50	2	50		Orléans	1110				Charentes	348	75				
Banque de France	397					Ouest	710				Vendée						
Comptoir d'escompte	3060					Vendée, 500 fr. t. p.	1250				Canal de Suez	534					
Credit agricole, 300 f. p.	350					Compagnie parisienne du Gaz	325										
Credit Foncier colonial, 300 fr.	355					C. gén. Transatlantique											

CHEMIN DE FER D'ORLEANS
GARE DE SAUMUR
 (Service d'hiver, 24 décembre)
 DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANJOU
 8 heures 30 minutes du matin, direct-mitte.
 10 heures 15 minutes du soir, omnibus.
 DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS
 8 heures 20 minutes du matin, direct-mitte.
 10 heures 15 minutes du soir, omnibus.
 Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

A LA BELLE JARDINIÈRE

26, rue d'Orléans, 26
SAUMUR

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

GRANDE MISE EN VENTE POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1878

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un assortiment considérable de vêtements des plus nouveaux genres et d'une coupe des plus modernes. Tous les articles étant faits exclusivement pour cette maison, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élegance, de la solidité et surtout du bon marché. En prévision de la prochaine Exposition, le propriétaire de cet établissement a traité de très-forts achats, ce qui lui permettra de vendre à des prix sans précédent et dans d'aussi bonnes conditions que les premières maisons de Paris.

CHOIX IMMENSE DE COSTUMES POUR JEUNES GENS ET ENFANTS

Modèles les plus nouveaux et les plus variés, vendus à des prix qui défient toute concurrence.

HABILLEMENTS PREMIÈRES COMMUNIONS, DEPUIS 19 FR.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 24 juin ou 29 septembre prochain,

LA MINOTERIE DE DESMOULINES

Située près Airvaux (Deux-Sèvres).
 Ce moulin, monté à l'anglaise, a quatre paires de meules, avec une chute d'eau de quatre mètres soixante-dix centimètres, sur un cours ne manquant jamais, et possède de vastes magasins et servitudes.
 S'adresser à M. FOUREAU, propriétaire à Airvaux.

A VENDRE

UN BATEAU DRAGUEUR

Pour sable et vases,
 Muni d'une très-bonne machine à vapeur de la force de six chevaux et de tous ses accessoires, fonctionnant journellement.

On peut le visiter à la Motte Bourbon, en s'adressant à M. Mousson, garde du Canal, et, pour traiter, à M. FOUREAU, qui se trouvera le jour du marché à Saumur, hôtel de Londres. (108)

A VENDRE

UN DUC PRESQUE NEUF

Avec siège mobile devant et derrière.
 S'adresser, 44, rue Beaupaire.

A LOUER

PRÉSENTMENT.

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
 MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
 S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

M^e HERBAULT, notaire à Saint-Léger, canton des Trois-Moutiers (Vienne), demande de suite un principal clerc. Bons appointements.

VINS ROUGES ET BLANCS, expédiés directement de la propriété, prix exceptionnels. — Excellents vins garantis rigoureusement naturels.

REPRÉSENTANTS sont demandés dans la clientèle bourgeoise. — Références. — Ecrire à M. B. GIBAUDAN, propriétaire à CAZOULS-LES-BÉZIERS (Hérault). (220)

AVIS.

A partir de ce jour, on prendra des CHEVAUX AU VERT dans la prairie de l'Île-Pauvre.
 S'adresser à M. Ch. MILSONNEAU, rue Nationale, 9, et, sur la prairie, au sieur FOURNEAU, garde.
 Prix pour un mois : 30 francs, et 2 francs pour le garde. (202)

VIN DE PROPRIÉTAIRE

(T. LANGLADE, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fil, de régie et de port, en gare de destination. Bon ordinaire de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances.
 Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinturé sur soie, chez elle ou à domicile.
 S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT

ET SA FILLE
 Chirurgien et Mécanicien
 Dentiste,
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
 à Saumur,
 Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres; nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.
 Prix du Flacon : 1 fr. 25

EXIGER la BANDE VERTE et l'Adresse : 8, rue Dauphine.

POMMADE COLLAS

au Goudron de Norvège purifié
 Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.
 Prix : 1 fr. 50 le Pot.

SAVON COLLAS

au Goudron de Norvège purifié
 Contre les affections de la peau.
 Prix du Pain : 1 fr.

Veritables Pilules Écossaises du D^r Anderson

Exiger la Signature 

Contre la Constipation, les Migraines, les congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.
 Prix : 1 fr. 50 la Boîte.

VIN de CLERTAN

au Pyrophosphate de Fer et de Mangano.
 Ce Vin, d'une saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail ou abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Allaitement, Croissance trop rapide, etc.)
 Prix de la Bouteille : 3 fr. 50
 des 6 Bouteilles : 18 fr.

Dépôt Général : Pharm. C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris.
 ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE.